



Monsieur le Maire de Pau  
Mairie de Pau  
Place Royale  
64000 Pau

PAU, le 5 novembre 2018

*Copie = M. Arnaud Binder, directeur des mobilités  
Mme Véronique Houcade-Médevielle.*

**Objet : continuité marquage bandes cyclables.**

Monsieur le Maire,

J'ai le regret de vous informer d'un incident qui s'est déroulé lors de la balade mensuelle de Pau à Vélo ce dimanche.

Alors que nous venions d'effectuer un joli circuit d'une 20aine de kms au nord de Pau en recherchant les pistes et/ou bandes cyclables et les voies et chemins à très faible circulation, à notre retour vers le centre ville par le « chemin vert », une des membres du groupe est tombée lourdement. Nous nous trouvions sur l'avenue Philippon. En débouchant du Boulevard de l'Oussère, ne trouvant pas de bande cyclable, alors que juste en face un panneau indique voie cyclable vers le centre ville : 2, 8 km, notre petit groupe a emprunté le cheminement en dur sur le bas côté bordé d'une haie de thuyas. A un moment donné, notre amie a heurté une des branches et est tombée. Nous avons accusé dans un premier temps le mauvais entretien de ce passage, le manque de taille de la haie ; mais nous nous sommes rendu compte un peu plus loin qu'une bande cyclable était marquée au sol. A l'endroit de notre arrivée sur l'avenue Philippon elle a été complètement effacée par un rafistolage du bitume et jamais repeinte. On voit bien que ce rafistolage ne date pas d'hier et, clairement, là comme dans beaucoup d'autres endroits en ville, la réfection de la bande cyclable a tout simplement été oubliée. La mairie a manqué à ses devoirs d'entretien de l'itinéraire signalé comme cyclable, induisant ainsi les cyclistes en erreur sur la portion de voirie à emprunter. De plus, elle a négligé l'entretien des abords du trottoir, rendant la circulation des piétons difficiles, et provoquant une situation accidentogène pour les cyclistes qui s'y aventurent à cause de la signalisation défectueuse.

Pau à Vélo souhaite que ce type de négligence ne se reproduise plus, que chaque fois qu'un axe comportant une bande cyclable est rebitumé, la bande cyclable soit repeinte systématiquement et immédiatement.

Veillez agréer Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments dévoués.

Pour le CA de Pau à Vélo

Michel Barrère et Sébastien Lamy

**Le vélo, plus qu'un sport,  
un moyen de transport**



**Association « Pau à Vélo »**

La Pépinière, 6 Avenue Robert Schuman

F-64000 PAU – Tél. 07 69 62 75 56

E-mail [pau@fubicy.org](mailto:pau@fubicy.org), Web [www.pauavelo.fr](http://www.pauavelo.fr)

Association membre de la FUB

(Fédération française des Usagers de la Bicyclette)